



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC **SÉANCE ORDINAIRE 20 FÉVRIER 2021**

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Val-des-Lacs :

QU'en raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, la séance du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs se tiendra à huis clos.

Il s'agit d'une mesure exceptionnelle dont l'application est temporaire. L'objectif de cette modalité est de permettre aux conseillers de continuer de prendre des décisions nécessaires au fonctionnement de la Municipalité, sans compromettre la santé des élu(e)s et des citoyen(ne)s. La séance sera enregistrée et disponible sur le site officiel de la Municipalité.

Comme pour les mois précédents, les citoyens peuvent envoyer leurs questions pour présentation lors de la séance à l'adresse courriel suivante : adjointe.dg@municipalite.val-des-lacs.qc.ca. Afin que nous puissions les présenter à la séance, nous vous invitons à nous faire parvenir vos questions le plus tôt possible.

Donné à Val-des-Lacs, ce 17 février 2021.

Nathalie Paquet
Directrice générale et secrétaire-trésorière